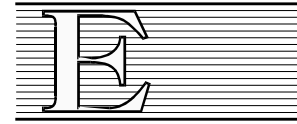




**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CM.38/7
6 avril 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-quatrième réunion du Comité d'experts de
la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique

Abuja
11 - 13 mai 2005

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trente-huitième session de la Commission/Conférence
des ministres africains des finances, de la planification
et du développement économique

Abuja
14 - 15 mai 2005

**FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (FASNUDA): NOTE DU SECRÉTARIAT**

Introduction

On se souviendra que le Comité de suivi ministériel de la Conférence des ministres africains de la planification et du développement économique, réuni à Abuja du 1^{er} au 3 mai 2000, avait recommandé dans sa résolution 836 (MFC.2) que la Conférence pour les annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA) soit transférée de New York en Afrique. Il avait également été décidé, pendant cette session du Comité, que la Conférence se tiendrait tous les ans et serait organisée en parallèle à la session annuelle de la Conférence des ministres de la CEA. Dans la même résolution, le Comité demandait également aux gouvernements africains et à leurs partenaires du développement de saisir l'occasion de ce transfert pour manifester leur soutien au développement africain en accroissant leur contribution au Fonds.

En application de cette recommandation, le Fonds d'affectation spéciale a été relancé pendant la trente-septième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenue du 21 au 23 mai 2004 à Kampala.

Réponse des États membres depuis la relance du Fonds d'affectation spéciale

La CEA n'a reçu aucune annonce de contribution ou contribution depuis la relance du Fonds d'affectation spéciale en mai 2004.

Le secrétariat de la CEA, dans l'exposé qu'il a présenté à l'occasion de la relance du Fonds à Kampala, a décrit le contexte historique et la justification du Fonds et a appelé toutes nations africaines, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux actuels et à venir, à adopter cette initiative redynamisée et à saisir cette occasion de contribuer à la réalisation du développement économique et social durable de l'Afrique. Cet appel est toujours valable.

Il a également été précisé que les annonces de contribution et les contributions au FASNUDA pouvaient se faire de l'une ou l'autre des manières suivantes:

- **Ressources générales du FASNUDA.** Il s'agit des annonces de contribution et des contributions directes en faveur du Fonds, dont l'utilisation relève de la responsabilité du Secrétaire exécutif de la CEA, dans les domaines prioritaires définis par le programme de travail de la Commission;
- **Ressources spécifiques du FASNUDA.** Il s'agit des annonces de contribution et des contributions directes, dont l'utilisation est soumise à des conditions précises énoncées par le(s) donateur(s).

La présente note du secrétariat vise à rappeler aux États membres que les annonces de contribution au Fonds peuvent être faites toute l'année et que les États membres et leurs partenaires qui souhaitent contribuer peuvent le faire directement auprès de la CEA ou par l'intermédiaire de leurs ambassades ou représentants respectifs à Addis-Abeba.

Préparatifs de la Conférence de 2006

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence pour les annonces de contributions de 2006, le secrétariat s'est engagé à établir et à communiquer aux États membres un récapitulatif du programme de travail et des projets régionaux et sous-régionaux approuvés par la CEA, auxquels ils peuvent souhaiter contribuer.

Les documents ci-après ont été établis et seront transmis aux États membres et à leurs partenaires dans les quatre prochains mois, en prévision de la relance de la Conférence pour les annonces de contributions pendant la trente-neuvième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique en 2006.

- Le projet de programme de travail de la CEA pour 2006-2007;
- La *Note d'information de la CEA 2004* qui contient le programme de travail détaillé de la Commission pour la période 2004-2006; et
- Le rapport d'activité des fonds d'affectation spéciale de la CEA 2003-2004, qui fait le bilan des services fournis et des projets exécutés par la Commission avec des ressources extrabudgétaires pendant l'exercice biennal.

Ces documents seront accompagnés d'une lettre officielle sollicitant votre soutien et vos contributions.